Direction de la Sécurité de l'Aviation Civile - Direction des Personnels Navigants – Pôle Examens

EXAMENS SUR ORDINATEURS

Dossiers : élèves pilotes ULM / I-ULM - Télépilotes de drone civil *

Pensez à remplir ce formulaire électroniquement avant de nous l'adresser

Suite à vos inscription et paiement sur OCEANE, les formulaire(s) et document(s), listés ci-dessous, doivent être scannés et adressés au plus vite depuis la boîte fonctionnelle dsac-examens-theoriques-sur-ordinateurs-pilotes-de-loisirs-orly-bf@aviation-civile.gouv.fr **En objet de votre message, écrire : NOM (en majuscules) Prénom – dossier examen XX (XX = nom de l'examen, lire § 3. Examen).**

Formulaire(s) et document(s) :

1. Ce **formulaire** correctement renseigné, daté et signé.
2. La **photocopie d'une pièce d'identité valide** (uniquement : carte nationale d'identité ou passeport) à présenter le jour de l'examen.
3. La **photocopie de l'attestation de recensement ou du certificat de participation à la journée défense et citoyenneté (lire §4).**
4. * Pour les télépilotes de 25 ans et plus, le dossier se compose uniquement d'une pièce d'identité.

❖ **A compléter par l'élève pilote / télépilote de moins de 25 ans**

1. Etat civil - coordonnées : votre état civil doit correspondre à celui de la pièce d'identité valide (PI) à présenter le jour de l'examen.

☐ M	Nom de famille / naissance
☐ Mme	Nom d'usage / d'épouse

Prénom principal	Autres prénoms (tels qu'inscrits sur la PI)	
Date de naissance	Lieu de naissance	Nationalité
Adresse N° Bât. Voie		
Code postal	Ville	Pays
Courriel (minuscules) @	☎	☎

2. Remarque sur la date de la session : lors de votre inscription via OCEANE, quand la capacité du centre est atteinte, la date attribuée est différente de celle demandée. Vérifiez la date indiquée sur votre Fiche Inscription / Convocation disponible dans votre compte OCEANE.

3. Examen ☐ **ULM** ☐ **Instructeur ULM** ☐ **Télépilote de drone civil**

4. Obligations civiques / Recensement : vous êtes de nationalité française, âgé(e) de plus de 16 ans et de moins de 25 ans le jour de la 1ère épreuve

Articles du code du service national :
Art. L 113-1 - Tout français âgé de 16 ans est tenu de se faire recenser.
Art. L 114-6 - Avant l'âge de vingt-cinq ans, pour être autorisée à s'inscrire aux examens et concours soumis au contrôle de l'Autorité publique, la personne assujettie à l'obligation de participer à la journée défense et citoyenneté doit, sauf cas de force majeure, être en règle avec cette obligation.

Je certifie posséder (joindre une photocopie) : ☐ l'attestation de recensement **OU** ☐ le certificat de participation à la journée défense et citoyenneté

Date

Signature élève pilote / télépilote

5. Autorisation parentale obligatoire si l'élève pilote / télépilote est mineur (< 18 ans)

☐ M ☐ Mme Nom Prénom

autorise, en tant que représentant(e) légal(e), l'élève pilote / télépilote à se présenter à / aux épreuves théoriques mentionnées.

Date **Signature**